

# Le limougeaud I.Ceram conçoit un implant osseux actif

Par Corinne Mériquaud (Limousin) - Publié le 19 avril 2015, à 15h55 | L'Usine Nouvelle n° 3419

► [Pharmacie / Biotechnologies](#), [Limousin](#), [Santé](#), [Pharmacie](#), [France](#)



Un implant pour éviter les thérapies lourdes.

© d. r.

Créé en 2006 à Limoges (Haute-Vienne), I.Ceram a conçu un implant actif osseux qui pourrait être révolutionnaire pour traiter les infections osseuses. Spécialisée dans la fabrication d'implants orthopédiques innovants et d'implants en céramique pour l'ensemble du squelette humain, l'entreprise détentrice de 11 brevets internationaux va tester in vivo son nouveau produit. Elle espère une mise sur le marché avant la fin 2017. *"Ce premier implant osseux actif permet d'associer à la céramique poreuse un anti-infectieux implanté au cœur de la lésion, explique André Kérisit, le directeur général. C'est une réponse innovante au contrôle de l'infection osseuse. Il sera possible de faire des frappes ciblées très tôt dans une zone d'un*

*centimètre cube autour de l'implant relarguant. Il a été développé et validé par un comité scientifique regroupant des chirurgiens de la région spécialisés en génétique, en chirurgie orthopédique, en infectiologie et en cancérologie."*

En traitant au plus près les métastases, il pourrait préserver les malades de thérapeutiques lourdes comme l'amputation, les prothèses massives ou l'autogreffe. Ces implants en alumine poreuse offrent une biocompatibilité exemplaire et une intégration complète à l'os en quatre-vingt-dix jours en moyenne. Leur porosité, identique à celle de l'os humain, favorise la circulation des cellules, l'implant devenant partie intégrante de l'os. Pour accélérer son développement, I.Ceram a levé 2,7 millions d'euros et a fait son entrée en Bourse sur Alternext en décembre 2014. Des recrutements sont envisagés d'ici dix-huit à vingt-quatre mois dans cette société de 26 salariés qui a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2014.

**Corinne Mériquaud**



**Vous lisez un article de L'Usine Nouvelle n°3419**

Découvrir les articles de ce numéro

Consulter les archives 2015 de L'Usine Nouvelle